

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe (Annuel)

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe (Annuel). 1841-1956.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

ANGÉLIQUE DES MELLIERS

ET LA BATAILLE DU MANS

(déc. 1793).

Par M. Adolphe RENARD, membre titulaire.

S'il est une époque difficile à rappeler, une peinture peu agréable à brosser, c'est bien celle de cette année 1793 où de si terribles évènements se sont déroulés en notre Ville du Mans et ses environs.

Et cependant elle est séduisante parce que, parmi les horreurs qu'il faut retracer, éclate, comme le rayon de lumière pure, un épisode de magnifique beauté : le sauvetage d'une jeune et belle Vendéenne — elle avait 18 ans — par le général en chef de l'armée républicaine aussi beau que jeune et brave, Marceau. Il avait 24 ans !

Au milieu d'une flaque de boue sanglante s'épanouit, comme un lis pur, cet acte de pitié d'un honnête homme.

Les instincts de bestialité d'une humanité enfiévrée sont déchainés. Eh bien, un homme jeune qui aurait pu être grisé par son uniforme, par sa victoire, par l'ardeur des principes auxquels il s'est donné, reste un civilisé dans un débordement de passions rétrogrades. Il sauve la vie d'une inconnue, la fille d'un de ces *Brigands* qu'il combat, une femme qui peut-être a fait le coup de feu contre ses hommes dans la tourmente et qui a sûrement au moins un frère dans les rangs ennemis.

Il sauve sa vie en risquant la sienne. « *Nous ne faisons pas la guerre aux femmes* » dit-il.

Ce jeune Français ne rappelle-t-il pas les chevaliers d'antan, les Du Guesclin et les Bayard ?

Ce trait de magnanimité, n'est-il pas comme l'étoile qui se lève dans un ciel d'orage ? C'est le signe d'espérance qui ne doit jamais nous laisser douter de notre misérable nature, si bas qu'elle soit tombée.

Il existe dans notre musée de peinture un tableau : *Les Vendéens au Mans*. C'est la représentation de la bataille qui s'est livrée ici les 12 et 13 décembre 1793. Ce tableau est une œuvre picturale de moyenne valeur artistique, mais d'une réelle valeur documentaire.

Le groupe central représente Marceau sauvant Angélique des Melliers sur la place de l'Eperon.

Voici la description frappante qu'en fait Henri Chardon :

« Du milieu d'un nuage de poudre, pendant que tout se heurte, que les chasseurs lancent leurs chevaux au galop, que les grenadiers d'Augis et d'Armagnac, encore revêtus de leurs habits blancs à revers de couleur s'emparent des femmes entassées dans les voitures, du milieu des camions brisés, des cadavres gisant par terre, des sans-culottes qui cherchent à tuer pour piller, des maisons qui semblent chanceler, du milieu de tout ce chaos se détache le groupe de M^{lle} des Melliers et de son sauveur. Elle est à genoux, pâle, effarée, ses blonds cheveux épars, les bras étendus en avant, elle implore Marceau arrivé devant elle à la tête de ses chasseurs. Le général porte l'élégant costume de colonel des hussards qui fait ressortir sa taille élancée ; ses jambes fines et longues serrent les flancs de son cheval. Il a perdu son shako dans l'ardeur de la lutte. D'une main il arrête sa monture tandis que de l'autre, il fait un geste protecteur pour ordonner d'épargner la jeune prisonnière ».

L'artiste a ainsi transporté sur la toile cette scène émouvante telle que l'exposa à la tribune des Cinq-Cents, Mortier-Duparc, député de la Sarthe, le 14 thermidor an VII (1^{er} août 1798).

« Une jeune Vendéenne, disait-il, en racontant la prise du Mans, par l'armée républicaine, poursuivie par les vainqueurs, vint à Marceau, demi-morte de frayeur et tomba à ses pieds en s'écriant : O Marceau ! sauve moi ! Ce nouveau Scipion fit relever la suppliante, la rassura et la fit conduire dans un asile ami de l'humanité. »

Reconnaissons, en passant, ce style emphatique si caractéristique de l'époque.

Est-ce ainsi que se présente la vérité historique ?

Nous l'allons voir au cours de ce récit.

Les peintres, les dramaturges, des romanciers, des orateurs ont fleuri cet événement.

C'est de tradition et nous pouvons d'autant moins les en blâmer qu'ainsi ils ont frappé profondément les faits dans la mémoire, déformés peut-être, mais enguirlandés de beauté.

C'est ainsi qu'ont agi Ponson du Terrail dans la *Dame au Collier Rouge*, et les auteurs de *Marceau ou les Enfants de la République*. Ces derniers vont même jusqu'à faire crier, Vive la République ! à la jeune brigande emportée dans son ardeur pour le beau soldat qui l'a délivrée.

Ainsi des maîtres du verbe et du pinceau créent de la légende. Devons-nous nous en plaindre ? N'est-ce pas par la légende que vit notre imagination — folle du logis — mais folle qui ensoleille les jours de l'existence.

Et cependant il arrive à la vérité d'être plus belle toute nue, que la légende fleurie.

Ce sera ici le cas.

Mais pour bien comprendre toute la grandeur de cet épisode absolument historique, — bien que quelques sceptiques en aient voulu douter et bien qu'il soit presque ignoré au Mans — il faut le placer dans son cadre qui est l'histoire de ces tristes jours où le Maine-et-Loire, la Sarthe, la Mayenne, furent ensanglantés par une guerre fratricide.

Les Vendéens soulevés avaient été vaincus à Angers où s'était enfermé Levasseur, le député sarthois, représentant en mission. Ils y avaient été cruellement décimés.

Dans cette multitude qu'on appelait l'armée vendéenne et qui était surtout une foule de femmes, d'enfants, de vieillards, de prêtres, la maladie, la faim, le froid excessif, les fatigues, le découragement faisaient des vides quotidiens plus nombreux que les chasseurs de Westermann qui pourtant lui infligeaient une poursuite implacable et sanglante.

La route qu'elle suivait était jalonnée de cadavres d'hommes et aussi de femmes tenant des enfants morts dans leurs bras rigides.

Et l'air empestait une odeur de pourriture atroce.

C'était un spectacle d'horreur.

Toutes ces souffrances engendraient l'indiscipline et la lassitude de la lutte. Les chefs n'étaient plus obéis. Eux-mêmes s'entendaient mal entre eux. Ainsi, après la défaite d'Angers, ils restaient indécis sur la route à suivre pour retraiter.

Si l'armée républicaine n'avait pas souffert des mêmes maux physiques et moraux, après la défaite d'Angers, les Vendéens eussent été rapidement anéantis.

Mais les deux armées étaient sans plan défini. D'ailleurs certains généraux républicains incapables, mais ivrognes et pillards, comme Rossignol, Ronsin, Rouyer, ne demandaient pas la fin de cette lutte qui leur procurait des jours d'orgie.

Après Angers, l'armée républicaine s'était fractionnée.

Un seul général ne perdit pas le contact avec les Vendéens, Westermann et ce fut sous sa pression quotidienne, obstinée, féroce que l'armée de la Rochejaquelein prit le chemin de La Flèche.

Garnier (de Saintes) représentant en mission au Mans, avec l'incapable général Chabot, vint dans cette ville pour essayer d'arrêter les Vendéens sur le Loir. Il fit couper le pont de^s Carmes.

- C'est le 17 frimaire que l'avant-garde vendéenne se présenta, avec son chef, devant La Flèche.

Ne pouvant entrer par le pont des Carmes, La Rochejaquelein fit passer ses soldats et son artillerie par la Chaussée du Moulin en Sainte Colombe et vint prendre les Républicains à revers.

Garnier et Chabot évacuèrent alors rapidement la ville et s'enfuirent jusqu'à Foulletourte.

Ainsi cette malheureuse armée vendéenne dans un état de décomposition presque inénarrable, semblait encore une fois victorieuse!

Mais ce n'était qu'une victoire à la Pyrrhus, affaiblissante et trompeuse, car elle incitait les Vendéens à dédaigner trop les poursuites des Républicains.

- La Rochejaquelein fit rétablir le pont des Carmes et la foule hétéroclite qui le suivait passa.

Mais il ne fallait pas s'attarder dans La Flèche. Westermann suivait toujours. S'il eût été soutenu par la division Muller, l'armée de Vendée aurait connu sa tombe sur le Loir. Seulement Muller, ancien danseur de l'Opéra, jaloux et parfaitement incapable, se gardait bien de lui donner aide quand il était obligé de rétrograder.

- C'est le 20 frimaire que l'armée des révoltés se présenta devant Le Mans et y entra.

- Garnier et Chabot essayèrent une défense assez maladroite en avant de Pontlieue. De jeunes recrues mal organisées, mal placées, lâchèrent pied sous le feu ennemi. Les Vendéens rentrèrent avec ces hommes en ville.

A l'annonce de la marche vendéenne sur Le Mans, les administrateurs, le maire en tête, Potier de la Morandière, des fonctionnaires avec leurs familles, avaient pris la fuite sur Bonnétable, Mamers, Bellême, emportant les archives. Potier avait fui dit-on, jusqu'à Chartres.

Il resta surtout au Mans des femmes.

Ce fut le mardi, 20 frimaire, à la nuit tombante, que

l'armée catholique s'installa dans la cité mancelle dont les maisons étaient closes et muettes.

Epuisés par les maladies : dysenterie, typhus, par les luttes constantes d'arrière-garde par la faim, hâves, en haillons, les malheureux Vendéens tombent dans les maisons où ils s'entassaient et s'endorment. Certains se jettent avidement sur les aliments qu'ils rencontrent. C'est ainsi qu'à Pontlieue, chez le boulanger Bérard, une fournée de pain brûlant est engloutie en un clin d'œil.

Cette armée effarante par sa tenue et sa composition était précédée par la peur qu'elle inspirait. Mais presque instantanément sa grande misère excita au Mans plus de pitié que d'effroi.

Ce n'était pas une armée, mais bien plutôt une horde décharnée, en loques, qui devait rappeler les grandes invasions primitives et l'on peut dire avec Victor Hugo :

C'étaient quelques vieillards fuyant leurs toits en flammes,
C'étaient des enfants et des femmes.
Suivis d'un reste de héros.
Au milieu d'eux marchait leur patrie exilée,
Car ils ne laissaient plus qu'une terre peuplée.
De cadavres et de bourreaux.

M^{me} de Lescure était logée place de l'Eperon, La Rochejaquelein au Cheval blanc, place des Halles, M^{me} de Bonchamp, Stofflet, Talmont et d'autres chez M^{me} Gauvain du Rancher, rue Courthardy. Beaucoup de Vendéens étaient restés à Pontlieue.

Où se trouvait notre héroïne Angélique des Melliers?

Perdue dans la foule anonyme avec sa mère et son jeune frère — l'aîné, qui avait 16 ans, était parmi les combattants — son domicile passager au Mans restera, sans doute, toujours ignoré.

La place des Halles (place Chanzy aujourd'hui) était transformée en parc d'artillerie, en quartier général.

Cette multitude vendéenne, occupant Le Mans, était composée

de 30 à 35.000 individus dont 18 à 20.000 combattants. Or Le Mans n'avait que 18.000 habitants environ, ces chiffres montrent quelle invasion ce fut pour notre ville.

Il y avait donc parmi les Vendéens environ 12.000 femmes, enfants, vieillards et prêtres. Le grand souci de cette foule, fut de se reposer, manger et boire, boire jusqu'à l'ivresse. Le vin de l'évêque constitutionnel y passa jusqu'à la dernière goutte !

Ces malheureux n'avaient pas l'air de se douter que l'avant-garde de Westermann les suivait à marches forcées. Le Mans leur semblait la Capoue où ils pouvaient enfin se refaire de leurs fatigues et apaiser leurs estomacs criant famine.

Le danger grondant à leurs chausses ? Ils voulaient l'ignorer !

Les chefs étaient à peu près sans autorité sur l'ensemble. A peine quelques milliers d'hommes obéissaient encore.

Il y eût des assassinats de patriotes (une vingtaine, et l'on connaît le nom des victimes.

La guillotine fut mise en pièces. Ils ne cherchèrent pas à l'utiliser contre leurs adversaires.

Des maisons d'administrateurs absents furent pillées. Le 22 frimaire, celle du maire, Potier, fut mise à sac. Des femmes de mauvaise vie aidèrent les Vendéens dans cette triste besogne.

Quand Potier rentra le 23, après la défaite vendéenne, il réclama hautement ses meubles et objets meublants. Il écrivit au juge de paix :

« Citoyen, je t'envoie un paquet d'effets trouvé chez la fille Bardet, arrêtée hier soir et détenue à l'évêché, dans lequel j'ai reconnu une brosse à dents qu'elle a prise sur ma cheminée. Tu voudras bien suivre cette affaire et faire en sorte de savoir où sont mes rideaux de coton bleu à carreaux blancs avec ma tapisserie jaune et de siamoise (1) rouge avec des flambeaux d'argent ».

(1) Siamoise, étoffe tissée de toile et de coton et qui se fabriquait surtout à Rouen, imitation d'étoffes venant de Siam.

Et voilà comment nous savons que M. le Maire du Mans d'alors se lavait les dents ou tout au moins possédait l'outil nécessaire pour le faire.

Mais, ce qu'il y a de plus comique, c'est que ce maire, si âpre à réclamer son bien : (*sa brosse à dents, ses rideaux de coton bleu à carreaux blancs*) avait prononcé, la veille de sa réclamation, un sonore discours, en ce style pompier, si propre à l'époque, par lequel il prônait le désintéressement de ses administrés au nom de la Liberté et de la République pour tout ce que les *brigands* leur avait dérobé.

Nihil sub sole novi! Rien de nouveau sous le soleil. Fais ce que je dis et non pas ce que je fais !

Il faut reconnaître que si les Vendéens ne commirent que quelques crimes isolés, que si notamment 200 prisonniers républicains qui étaient entre leurs mains eurent le vie sauve, ce fut dû à l'intervention de femmes courageuses comme M^{me} Gauvin du Rancher et de la municipalité provisoire qui fonctionna en l'absence de celle qui était en fuite. Il est à noter que cette municipalité était presque toute composée de suspects que la précédente avait fait interner dans l'église de la Couture.

Le jour où les Vendéens pénétraient au Mans, Westermann entra à La Flèche.

Westermann, alsacien d'origine, homme d'énergie et de vive initiative, fut un général plein d'allant, mais d'une ardeur qui alla souvent jusqu'à la férocité. Il ne faisait pas de prisonniers. Il tuait tout ce qui tombait entre ses mains et s'en vante. C'est ainsi qu'après l'écrasement des Vendéens à Savenay, il écrit : *Marceau et Kléber ne sont pas là, aussi nous ne faisons pas de prisonniers, il faudrait leur donner à manger le pain de la Liberté.*

Remarquons ici, quel splendide hommage il rend, sans qu'il s'en doute, à Marceau et à Kléber !

Ses prouesses ne l'empêchèrent pas de monter à l'échafaud avec les Dantonistes en 1794.

Le 21, il était aux environs du Mans. Et, comme toujours, il attaque avec ardeur. Plus faible, il se retire pour revenir quelques heures après. Ce harcèlement continué était déprimant pour les Vendéens et trompeur, car les replis de Westermann leur faisaient croire à sa faiblesse. Ils semblent ne pas se douter qu'il est suivi par toute l'armée de Marceau comprenant celle de Tilly et de Kléber. Marceau venait d'être nommé divisionnaire à la place de l'inapte Rossignol. Cette armée de Marceau devait compter de 15 à 17.000 hommes. Les deux adversaires étaient donc à peu près égaux numériquement. Ils l'étaient aussi moralement. En effet, l'armée républicaine n'était pas beaucoup mieux ravitaillée que l'armée catholique. Si souvent elle pille, elle aussi, c'est qu'elle a faim !

Le 22 frimaire (jeudi 12 décembre) son arrivée aux environs du Mans est annoncée.

La Rochejaquelein fait sonner le rappel. Les principaux chefs, parmi lesquels Stofflet, sont à ses côtés. Peu de combattants répondent à l'alerte. Ils veulent l'oubli. Beaucoup d'ailleurs l'ont trouvé dans une lourde ivresse. D'autres, en grand nombre, sont retenus par la maladie.

Cependant le jeune chef vendéen — il avait 20 ans — s'avance avec un groupe de braves avenue de Pontlieue et en avant de ce bourg. C'est lui qui disait à ses troupes ces paroles si françaises : *Si je recule, tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si je meurs, vengez-moi !*

Après le premier recul de Westermann, les troupes de Muller s'étaient dispersées sur Ecommoy, La Flèche et Château-du-Loir. Kléber, logé au château des Perrais, à Parigné-le-Pôlin, avait en vain essayé de les arrêter. Westermann est revenu. Un second combat se livre en avant d'Arnage.

La Rochejaquelein a dissimulé ses troupes dans les sapins. Le combat fut rude. Une seconde fois les Républicains doivent battre en retraite. Mais un secours énergique leur arrive de l'armée de Tilly avec les volontaires de Cherbourg.

Les Vendéens vaincus commencent à rentrer au Mans.

Le combat avait débuté vers huit heures du matin. A 3 heures, la déroute vendéenne commençait.

La Rochejaquelein, qui a eu son cheval tué sous lui, rentre en ville. Il essaye d'organiser la résistance à Pontlieue. Mais son absence jette le désarroi et la peur parmi ses hommes. Bientôt bousculés par les soldats de Westermann, ils rentrent en ville mêlés à leurs adversaires.

C'est toujours Westermann qui mène la poursuite et cela malgré les ordres formels du représentant Bourbotte qui craignait un piège, malgré aussi les conseils de Marceau qui lui rappelle que s'il échoue, c'est la guillotine qui l'attend. Mais Marceau ajoute qu'il ne l'abandonnera pas.

Westermann suit son impulsion et pénètre dans Le Mans.

Un mot sur la topographie de notre ville à cette époque. Je l'emprunte à une notice de M. Robert Triger. Cela aidera à mieux comprendre la suite de ce pénible récit.

Notre ville est peu étendue si on la compare à la ville actuelle.

Le quartier de la gare n'existe pas. Il n'y a là que des prairies marécageuses. Pontlieue et la Mission sont déjà des quartiers assez populeux qui communiquent par une voie dénommée *Chemin d'Arnage et de Tours ou Allées de Pontlieue*.

Le centre de la Ville est toujours le Vieux-Mans, mais les maisons ont débordé l'antique enceinte, et se sont groupées pour former les places *des Halles* et de *l'Eperon*.

La place des Halles est limitée, de deux côtés, par les vastes emplacements des *Couvents de la Visitation* et des *Minimes*.

Sur la rive droite de la Sarthe s'élève depuis longtemps le *quartier du Pré* avec son abbaye.

De la *Mission* on pénètre en ville par la *rue Basse* surtout bordée d'enclos formés par des palissades en bois.

Arrivé à la Couture, on peut joindre la place des Halles par

le *Chemin de la Couture* et surtout par la *Rue de Quatre-Roues*.

De la place des Halles on descend sur l'Eperon par les *rues du Porc-Épic* et du *Cornet* et de là à la rivière par l'étroite rue de la *Vieille-Porte* et la *rue Dorée*.

La Sarthe est franchie par le *Pont-Perrin* ou *Pont Saint-Jean*, très peu large.

Le quartier de la Cathédrale, est entouré au sud par l'*Hôtel de Tessé*, les *Couvents des Cordeliers* et des *Jacobins* et plus loin par celui des *Ursulines*.

Ces quelques indications vont nous éclairer le récit de la bataille que Marceau a lui-même qualifiée *d'épouvantable boucherie* qui se livra dans nos rues le soir et la nuit du 12 décembre pour se continuer le matin du vendredi 13 (22 et 23 frimaire an II). Une défense vendéenné est organisée à l'entrée du *Chemin de la Couture*, et une autre, avec batterie de canons, à l'entrée de la *rue de Quatre-Roues*.

Tout le long des rues basses, ce fut un combat acharné. Les Vendéens, cachés dans les maisons, derrière les palissades des jardins, menèrent une lutte meurtrière contre les Républicains. Pourtant ils durent reculer et leurs défenses de la *Couture* et de la *rue de Quatre-Roues* furent péniblement enlevées, mais enfin furent prises. Les Vendéens y luttèrent en désespérés.

Marceau s'installa solidement en ces deux points. Puis renseigné par une femme qui avait traversé les rangs vendéens en simulant la folie, il connut toute l'organisation défensive intérieure de l'armée catholique.

Il envoya, afin de n'être pas tourné, un détachement sur la route de Paris où beaucoup de Vendéens s'égarèrent dans leur fuite.

Le combat continua toute la nuit.

Le poste républicain de la *rue de Quatre-Roues* est tenu en échec par les tireurs catholiques logés dans les maisons qui font face à ce débouché.

Ce n'est que vers le matin que les Républicains peuvent arriver sur la place des Halles.

Là un groupe vendéen, commandé par de Scepeaux tient avec l'héroïsme du désespoir. Les défenseurs seront presque tous tués, mais au moins leur résistance aura permis à la misérable multitude de fuir vers la route de Laval.

Hélas ! Quelle fuite ce fut dans cette nuit de décembre ! La pluie tombait glaciale. Le canon tonnait sans discontinuer. La fusillade crépitait, rayant l'ombre de lueurs rouges.

Voici la description qu'en fait G. Lenôtre :

« Dans l'étranglement des ruelles qui dévalent vers le pont de la Sarthe, s'écrase l'armée vendéenne, la population de tant de villages, errante depuis deux mois, sur les routes de Bretagne et qui, l'avant-veille a échoué là, harassée, éperdue, chefs, soldats, enfants, prêtres, châtelaines, paysannes, cavaliers, vieillards, péle-mêle, livides, décharnés, plaqués de boue jusqu'aux cheveux, vêtus de haillons, de peaux de moutons, de rideaux en loques, de sacs que nouent des ficelles. Des hommes sont en jupons, d'autres ont des turbans, des casques, des chapeaux de femme, des bonnets de laine, même des vestes turques, des toques de juge ramassées, au cours du lamentable exode, dans les magasins des théâtres ou les vestiaires des tribunaux.

Tout cela crie, se bouscule, se piétine, roulant des chariots, traînant des prolonges, poussant des bœufs qui beuglent et refusent d'avancer, des charrettes chargées de meubles. Car ces malheureux, au cours de leur randonnée harassante n'ont pu se résoudre à abandonner ce qu'ils ont amené de leurs villages : voitures, literie, bestiaux, jusqu'aux vaisselles de leurs dressoirs, jusqu'aux ornements de leurs églises.

Une seule rue, la rue de la Vieille-Porte, sert d'exutoire au grand campement improvisé de la place de l'Eperon. Et le torrent de la déroute s'y jette incessamment si tumultueux qu'il s'immobilise heurté au tournant de la rue Dorée étroite et déclive qui conduit à la rivière. Dans ce boyau tortueux se

bloque un effroyable entassement d'où monte la clameur angoissée de ceux que la presse étouffe contre les maisons, tournoyant dans les remous, battant contre les bœufs tombés, les chevaux qui reculent, les charrettes en travers et s'efforçant d'avancer, se ruant, luttant à coups de poing, à coups de sabre, à coups de faux dans la nuit brumeuse qu'empourprent les vacillants éclairs de la canonnade. Les Bleus sont à l'entrée de la place des Halles et leurs batteries dirigent, par dessus le toit des maisons, un feu plongeant sur cette hurlante cohue.

Au pont Saint-Jean un canon abandonné encombre le passage.

Des grappes humaines tombent à l'eau et l'eau tourbillonnante étouffe leurs cris.

La débandade affolée se poursuit à travers les faubourgs dans la nuit épaisse, sans autre guide que la peur.

Pendant que s'écoule ce lamentable flot, à l'aube, on lutte encore sur la place des Halles. Puis ce qui reste de braves du groupe vendéen descend sur l'Éperon où la lutte continue dans le matin sinistre et blafard.

Marceau, Westermann, Tilly sont au milieu des leurs.

Enfin la bataille se modère. Les derniers groupes vendéens se dispersent. Il ne reste plus que quelques îlots de combat où la lutte devient massacre.

Partout sur le passage de la bataille, ce ne sont que cadavres entassés. On ne sait où mettre le pied pour ne pas marcher dessus. Du sang coule en ruisseaux dans les rues, disent les commissaires des communes dans leurs lettres à leurs comités.

Ici, là, ce ne sont que lamentables débris : valises abandonnées et éventrées, sabots, haillons, chevaux et bœufs tués ou errants, armes, mitres, ostensoirs, croix, calices, etc. Telle est une longue liste que l'on trouve dans le rapport des Conventionnels en mission, car, à midi, arrivent les Représentants Prieur, Bourbotte, Turreau.

Alors ce fut pire.

Les soldats, déjà excités par la fièvre du combat, sont encore poussés par eux.

De tous côtés, on retrouve des Vendéens cachés dans les maisons où qui étaient là, cloués par la maladie. On les fait sortir. Vieillards, femmes, prêtres, on les réunit par pitoyables troupeaux qu'effare la peur. On les malmène, on les outrage, puis par tas, on les fusille.

Devant la maison où sont logés les Représentants, probablement au coin de la rue du Porc-Epic et de la place de l'Eperon, ce sont surtout des femmes que l'on groupe et on les abat par salves successives.

Les cadavres tombés sont dépouillés de leurs vêtements dont les pillards s'emparent, puis les corps nus sont entassés comme ceux des bêtes à l'abattoir.

Il arrive même qu'on déshabille les malheureux avant de les tuer afin de ne pas détériorer leurs vêtements, car la misère populaire est grande. Tout manque.

C'est à ce moment que, prévenu de ce qui se passe par un commissaire d'Angers, Marceau fait sonner le rappel pour arracher les soldats à ces souillures.

Disons que ceux qui se livrèrent au pillage et au massacre furent surtout les soldats de Muller et de Carpentier revenus de leur fuite, qui ne trouvaient d'énergie que devant l'ennemi désarmé. Ceux de Marceau, de Tilly, de Westermann, de Kleber ne firent guère que traverser Le Mans suivant la bataille et la déroute.

Nous laisserons opérer les Représentants qui, pendant plusieurs jours, prolongèrent leur sinistre besogne.

Partout, en effet, on tuait : à Pontlieue, à la Couture, à l'Hôpital où 400 malades furent massacrés, aux Jacobins où une trentaine de femmes furent mises nues et abattues à coups de sabre et de bâton. Et Potier de la Morandière, le maire,

avait peut-être commandé l'exécution. Du moins, il en fut soupçonné.

Une centaine de cadavres (1) furent enterrés dans cette partie des Jacobins dénommée la *Butte aux Canons*, occupée actuellement par le gracieux jardin des *Avenues de Tessé*.

Hélas! devant ces faits trop vrais, devant d'autres plus cyniques que la bienséance nous oblige à voiler, que faut-il penser?

C'est que l'homme, sous l'emprise de la fièvre mauvaise qu'engendre la passion sectaire, religieuse et politique, devient la bête la plus dangereuse que puisse rencontrer son semblable.

La civilisation n'est qu'une parure légère. Qu'un accroc s'y fasse et la bête ancestrale reparaît dans toute sa sauvagerie.

Ce qui s'est passé de nos jours, dans la guerre de 1914, le prouve. Les crimes sadiques commandés par les officiers boches ou accomplis avec leur complaisance, sont de même nature que ceux qui furent exécutés dans la guerre civile que nous venons de citer.

Ce qui s'est passé et se passe peut-être encore en Russie, n'a rien de plus effrayant que ce qui s'est accompli dans la France de 1793 et surtout dans la répression de la révolte vendéenne.

En Russie, dit-on, on s'est fait des gants avec des peaux de mains dépouillées.

Chez nous, on a tanné des peaux humaines, stérilisé des têtes pour qu'elles se puissent conserver plus longtemps plantées sur des piques.

Ici, à Ponthieue, les cadavres nus étaient entassés dans des chariots par un homme et sa femme qui les enfourchaient comme des bottes de paille, accompagnant leur geste de gouailleries.

Les malheureux d'ailleurs furent tout de suite payés de

(1) Certains historiens disent 3000! Ce nombre nous semble très exagéré.

leur cynisme. Au bout de quelques jours, ils périrent de la contagion contractée à cette sinistre besogne.

Ne maudissons pas les malheureux entraînés à ces saturnales. Ils agissaient sous l'influence de l'ambiance.

Mais disons-nous bien que les mêmes causes, si elles se présentaient, engendreraient les mêmes effets. Disons nous bien que parmi nous, parmi nos connaissances, parmi les gens les plus honnêtes, les plus pacifiques, les mieux éduqués, il se retrouverait des Bourbottes, des Turreaux... des Potier de la Morandière...

Ce n'est pas une consolation, c'est un appel à la modestie.

L'humanité ne peut rester bonne que dans l'ordre et la paix. Défions-nous donc des idées de désordre où s'enfantent les troubles.

Mais abandonnons cette boue où grouille et agit, comme toujours, une minorité déséquilibrée.

A l'heure où Marceau va quitter Le Mans, en l'instant où il traverse l'Eperon, il aperçoit, se débattant au milieu d'un groupe de soldats, une femme vendéenne.

Elle lui crie miséricorde.

Et lui, à cheval, se penchant vers elle, écarte les soldats. Il se tourne vers son chef d'état-major Savary, il lui ordonne de l'emmener à son quartier général et de lui faire suivre l'armée en la protégeant (1).

Tel est le court récit que nous a laissé de ce fait, dans ses mémoires, le Conventionnel Sergent, beau-frère de Marceau.

Il en existe un autre qui est de Savary lui-même.

Savary prétend que la jeune Vendéenne, éperdue, séparée

(1) Le quartier général républicain était probablement à l'hôtel du Dauphin, car M. Robert Triger dans sa notice sur *l'Hôtellerie du Dauphin* écrit : « D'après la tradition, bon nombre d'aristocrates doivent leur salut au courageux dévouement et à la charitable complicité de Mme Pocheton, parfois même elle aurait recueilli au Dauphin des dames royalistes, les aurait déguisées en paysannes et, pour mieux dérouter les soupçons, les aurait fait servir à table, les généraux républicains.

de sa mère et de ses deux frères qu'elle croit disparus dans la tourmente, est venue elle-même, au quartier général, demander la mort.

Savary, après l'avoir écoutée, la console, lui dit qu'elle est trop jeune pour mourir, que sa mère et ses frères peuvent se retrouver. Il la fait entrer sous un porche, lui propose de l'emmener avec l'armée et lui jure protection.

Elle s'en serait alors allée chercher un sac qu'elle avait laissé dans une maison amie et revenue, Savary la fait monter dans l'unique carrosse qui suivait l'armée. Un officier sûr, l'aide de camp Nicoll^a, escortait la voiture.

Savary n'avait prévenu ni Marceau, ni les autres chefs dont il ne doutait pas. Mais il ne voulait pas qu'ils soient compromis, si la chose parvenait à la connaissance des Représentants. Marceau n'aurait été mis au courant qu'à la première halte de l'armée, à Chassillé, et aurait complètement approuvé l'action de Savary.

G. Lenôtre, dans le saisissant récit qu'il fait de l'aventure d'Angélique des Melliers adopte le récit de Savary.

Nous pensons, avec notre compatriote Henri Chardon qui a fouillé les archives, les mémoires avec tant de scrupule, qui est tellement averti sur la véracité des textes qu'il sait flairer le faux partout où il se dissimule, que la simple vérité existe dans le récit du beau-frère de Marceau. Ce qui vient au secours de cette opinion, c'est que nous allons voir, plus tard, la pensée reconnaissante de la jeune fille aller au seul Marceau.

Le rôle de Savary n'en reste pas moins honorable, car les mesures qu'il prit pour sauver la jeune fille, quand elle fut au quartier général, le furent sous sa propre responsabilité et n'empruntèrent l'inspiration de personne.

Savary (un avocat), comme Marceau, comme Kléber, était un cœur généreux et ces trois noms se trouvèrent associés, en d'autres lieux, pour le sauvetage d'enfants vendéens.

Le seul cabriolet possédé par l'armée républicaine était à

l'usage du général en chef, c'est-à-dire de Marceau, qui ne s'en servait jamais. Il fut mis à la disposition de M^{lle} Angélique des Melliers. Et quand l'armée se mit en marche sur Laval, elle suivit ainsi, bien à l'abri, sans fatigue, la route que venait de parcourir les siens dans l'horreur de la déroute.

Angélique des Melliers était née à Nantes, le 15 décembre 1775. Elle avait donc à peine 18 ans quand nous la trouvons dans ce récit. C'était une jeune fille blonde avec des cheveux cendrés, de grands yeux bleus tellement foncés, que le soir à la clarté des bougies, on les prenait pour des yeux noirs. Et ceci n'est pas un portrait de fantaisie. Il a été tracé par le neveu d'Angélique, le comte du Doré, écrivant à M. H. Chardon. Elle était fille de Sébastien des Melliers, officier noble du régiment de Bretagne et de Angélique Greffieys, créole de Saint-Domingue. Elle avait deux frères, Arthur qui avait moins de 16 ans, et combattit au Mans, il fut tué à Savenay; et Jules, 8 ans, marchait avec sa mère et sa sœur. Il est mort en 1834 sans s'être marié.

M^{me} des Melliers, après la mort de son mari, survenue avant la Révolution, s'était retirée à Pont-de-Moine, faubourg de Montfaucon. Angélique avait aussi une sœur, Thècle, sa cadette, qui se maria avec un Monsieur du Doré. Thècle des Melliers faillit périr à Nantes dans les noyades de Carrier.

Il y avait des descendants de ces derniers, en 1889, lorsque écrivait Henri Chardon. Il en existe probablement encore.

Angélique, en suivant la route de Laval, pouvait apercevoir, estompés dans la brume du crépuscule, de nombreux cadavres de vendéens jetés au pied des haies, dans les fossés et tous dépouillés de leurs vêtements.

Ces meurtres étaient dus, pour le plus grand nombre, aux paysans manceaux qui abattirent ainsi plus de brigands égarés dans leurs champs ou venant demander asile dans leurs fermes que les soldats républicains qui les suivaient.

Quelles pensées devaient s'agiter sous le front d'Angélique,

pendant cette marche, après les horreurs de la bataille de Mans, en avançant le long de cette route, jalonnée par la mort?... Sa mère, ses frères? Peut-être étaient-ils étendus là, dans ces champs prochains qui s'enveloppaient de nuit... Elle-même aurait dû être avec eux... Si elle n'y était pas, à qui le devait-elle?...

A la générosité d'hommes qu'elle regardait comme des barbares.

Et parmi les affreuses images qui venaient se former dans son cerveau, une, plus douce, devait les voiler.

Sans doute, elle revoyait le jeune général, presque un enfant, comme elle, le beau soldat avec son costume pittoresque, « le dolman et l'écharpe flottante » tout auréolé de son geste sauveur.

Marceau ne ressemblait en rien, en effet, aux généraux sans-culottes, les Ronsin, les Rossignol, les Rouyer, les Robert, les Tribout, les Turreau dont le débrillé et la laideur sont restés légendaires.

Marceau, lui « *savait allier la fierté d'un héros à la grâce d'une femme et la bonté d'un enfant au courage d'un guerrier* ». (H. Chardon).

Tel elle l'avait vu quand il la sauva sur l'Eperon, tel elle le retrouva à la halte de Chassillé.

Selon Sergent, tout occupé de ses responsabilités militaires, attristé par cette guerre sauvage, il avait complètement oublié, sa jeune prisonnière en arrivant à la halte de Chassillé.

Savary la lui rappela.

Alors il alla la voir. Il se montra bon et délicat, lui assura un asile pour la nuit, l'encouragea à reprendre confiance et s'éloigna.

N'oublions pas que Marceau qui, de son vrai nom s'appelait François des Graviers, avait eu une éducation soignée surtout par sa sœur Marie (Emira) la femme de Sergent. Il aimait cette sœur tendrement. Aussi dans une lettre où il lui relate le sauve-

tage de la jeune vendéenne, écrit-il ceci : « *J'ai pensé à l'instant qu'elle était de votre sexe et qu'elle avait peut-être un frère qui l'adorait* ».

Après Chassillé, l'armée républicaine, poursuivant à outrance l'armée catholique, s'arrêta de nouveau à Vaiges.

A Ste-Suzanne, Westermann fit un grand carnage de son arrière-garde.

Les Républicains atteignirent Laval le 25 frimaire (15 décembre) deux jours après leur victoire du Mans.

Les Vendéens venaient d'évacuer la ville.

Marceau descendit probablement à l'hôtel de la Boule Noire dans la rue du Pont-de-Mayenne. Et c'est là dans une maison voisine, qu'il trouva, grâce à Savary, un asile pour sa protégée, chez une femme veuve, Perrine Leclerc, dont le frère, Joseph Chevreul, était perruquier dans Laval.

Marceau recommanda la jeune fille à la dame Leclerc et lui laissa probablement de l'argent pour l'héberger convenablement.

Mais il fit plus.

Afin de la mettre à l'abri des terroristes et pour éviter également tout ennui à son hôte, il écrivit hâtivement ce billet, un des rares autographes de Marceau que conservent les archives de Laval :

« La citoyenne Desmesliers, natife de Nantes, demeurant ordinairement à Montfaucon, département de Maine-et-Loire, nous ayant déclaré que sa mère l'ayant forcée à la suivre avec l'armée des rebelles lors de leur passages de la Loire, elle se rend avec nous et veut désormais vivre en bonne citoyenne et demande, pour sa sûreté, la présente attestation.

Je déclare que la citoyenne ci-dessus nommée s'est rendue de bonne volonté à mon quartier général le 22 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

Le général Marceau.

Remarquons la délicatesse et l'habileté de Marceau dans la rédaction de ce sauf-conduit. Il connaissait les administrateurs de l'époque et savait de quoi ils étaient capables !

Il l'a daté du 22 frimaire, c'est-à-dire de la veille de la bataille du Mans.

Pieux mensonge ! Ainsi Mlle des Melliers n'a pas attendu la déroute pour se rendre.

De plus, il lui fait déclarer à son hôte qu'elle n'a que 16 ans. On dirait qu'il pressentait la lettre de Garnier (de Saintes) prescrivant aux juges de Laval d'épargner les garçons jusqu'à 16 ans et les filles jusqu'à 18.

Ce Garnier (de Saintes) ancien avocat, qui eut la Sarthe et Le Mans sous sa juridiction, bien que sévère et rude, a ainsi, à son actif, plus d'un acte de tolérance et d'humanité.

C'est le 26 frimaire que Marceau quitte Laval pour continuer la poursuite des Vendéens.

Avant de partir, il vint rendre visite à Angélique des Melliers accompagné, dit-on de Kléber. Ce dernier a consigné, en effet, dans ses Mémoires, la surprenante beauté de la jeune fille. Mais l'imprécision de son récit fait que l'on ne peut savoir exactement s'il s'agit d'Angélique ou de sa sœur Thècle.

Marceau s'assura que la recluse ne manquait de rien et après l'avoir recommandée encore à Perrine Leclerc, il partit.

Il ne devait plus la revoir.

La maison qu'il lui avait choisie comme refuge était située exactement en face le vieux portail de l'église Saint-Vénérand. « *Sur la dentelle de ses pierres grises ont erré les doux regards d'Angélique des Melliers* » dit Lenôtre.

Plus d'une fois, sans doute, elle pensa à sa mère, à ses frères, dont elle ignorait le sort. Plus d'une fois aussi elle revit en rêve la grave figure de son sauveur. Plus d'une fois, elle dût songer que sans lui, elle ne vivrait plus. Elle serait restée, cadavre outragé, dans une rue du Mans. Comme son cœur jeune et ardent devait déborder de gratitude pour le glorieux soldat !